

A la Commission d'enquête Stavisky

Paris, 16 janvier. — La séance de la Commission d'enquête, présidée par le docteur Flé, vice-président, débuta par l'audition de M. Chapuis, journaliste à

Le travail public de Hitler
Si une œuvre d'art est employée la presse allemande d'imprimer le moindre critique à l'égard du régime national-socialiste, les Allemands ne se font néanmoins pas faute de blâmer Hitler à tout bout de champ dans le privé.

Actuellement, c'est le programme de travaux publics d'Adolf qui fait l'objet de toutes les plaisanteries dans le capitale du Reich.

Un Français de passage à Antibes s'entretient avec un hôtelier. Il l'interroge sur la saison.

Abi elle n'a pas été bien brillante! répond l'hôtelier; que voulez-vous? tous nos clients sont en prison.

Un diamant célèbre
On annonce la mise sur le marché de Londres d'un diamant rose que le shah de Perse offrit à Catherine de Russie vers 1780 et qui appartient à la famille impériale russe jusqu'à la révolution bolchevique.

Après la révolution, le diamant, arraché à sa monture, fut apporté en Angleterre par le grand-ducévitch Michel, qui l'avait distillé dans ses vêtements et qui l'avait vendu, par la suite, à la personne qui le met aujourd'hui sur le marché.

Après la révolution, le diamant, arraché à sa monture, fut apporté en Angleterre par le grand-ducévitch Michel, qui l'avait distillé dans ses vêtements et qui l'avait vendu, par la suite, à la personne qui le met aujourd'hui sur le marché.

Le travail public de Hitler
Si une œuvre d'art est employée la presse allemande d'imprimer le moindre critique à l'égard du régime national-socialiste, les Allemands ne se font néanmoins pas faute de blâmer Hitler à tout bout de champ dans le privé.

Actuellement, c'est le programme de travaux publics d'Adolf qui fait l'objet de toutes les plaisanteries dans le capitale du Reich.

Un Français de passage à Antibes s'entretient avec un hôtelier. Il l'interroge sur la saison.

Abi elle n'a pas été bien brillante! répond l'hôtelier; que voulez-vous? tous nos clients sont en prison.

Un diamant célèbre
On annonce la mise sur le marché de Londres d'un diamant rose que le shah de Perse offrit à Catherine de Russie vers 1780 et qui appartient à la famille impériale russe jusqu'à la révolution bolchevique.

Après la révolution, le diamant, arraché à sa monture, fut apporté en Angleterre par le grand-ducévitch Michel, qui l'avait distillé dans ses vêtements et qui l'avait vendu, par la suite, à la personne qui le met aujourd'hui sur le marché.

Après la révolution, le diamant, arraché à sa monture, fut apporté en Angleterre par le grand-ducévitch Michel, qui l'avait distillé dans ses vêtements et qui l'avait vendu, par la suite, à la personne qui le met aujourd'hui sur le marché.

Le travail public de Hitler
Si une œuvre d'art est employée la presse allemande d'imprimer le moindre critique à l'égard du régime national-socialiste, les Allemands ne se font néanmoins pas faute de blâmer Hitler à tout bout de champ dans le privé.

Actuellement, c'est le programme de travaux publics d'Adolf qui fait l'objet de toutes les plaisanteries dans le capitale du Reich.

Un Français de passage à Antibes s'entretient avec un hôtelier. Il l'interroge sur la saison.

Abi elle n'a pas été bien brillante! répond l'hôtelier; que voulez-vous? tous nos clients sont en prison.

Un diamant célèbre
On annonce la mise sur le marché de Londres d'un diamant rose que le shah de Perse offrit à Catherine de Russie vers 1780 et qui appartient à la famille impériale russe jusqu'à la révolution bolchevique.

Après la révolution, le diamant, arraché à sa monture, fut apporté en Angleterre par le grand-ducévitch Michel, qui l'avait distillé dans ses vêtements et qui l'avait vendu, par la suite, à la personne qui le met aujourd'hui sur le marché.

Après la révolution, le diamant, arraché à sa monture, fut apporté en Angleterre par le grand-ducévitch Michel, qui l'avait distillé dans ses vêtements et qui l'avait vendu, par la suite, à la personne qui le met aujourd'hui sur le marché.

Les exploits d'un ancien comptable de Lille qui dilapida 520.000 francs vont être évoqués samedi aux Assises du Nord

Laurien Duséhu, comptable dans un important magasin d'accessoires d'automobiles, à Lille, avait l'habitude d'occuper pour le compte de l'entreprise qui l'occupait, des sommes d'argent. Il s'était acquis de la part de son patron, M. Sergent, la plus entière confiance, mais attendait en réalité, depuis longtemps, l'occasion de toucher la forte somme de 520.000 francs. Il s'y était préparé, en s'exerçant à falsifier des pièces d'identité, s'acquérant aussi des moyens les plus rapides pour cultiver le pays.

L'occasion se présenta le 10 mai 1930, date à laquelle il fut chargé, vers neuf heures du matin, de toucher dans une banque, un chèque de 520.000 francs. Dès qu'il eut été mis en possession de cette somme, il ne se laissa pas aller à aucune recherche effectuée pour le retrouver, ne donna rien de résultat.

Le Cour d'assises du Nord l'a condamné à 10 ans de réclusion par contumace en 1931 pour abus de confiance qualifié.

On recherchait vraisemblablement encore Duséhu, qui s'était enfui au Havre, mais à Bordeaux, avec l'intention de s'embarquer pour quelque pays lointain, s'il ne s'était amouraché d'une jeune dactylographe de cette dernière ville avec laquelle il dilapida le demi-million et qui le plaqua sans hériter — en le dénonçant par surcroît, — lorsqu'il n'eut plus d'argent.

Trois ans avaient suffi à l'ancien comptable pour arriver à ce résultat. Durant ces laps de temps, par un habile truquage de ses pièces d'identité, Duséhu ne fut connu à Bordeaux que sous le nom de Deschamps. Un complice de la jeune Grégoire Garbarou lui fut le nom de la dactylographe, le manège grand, fréquentant même les salons de la Côte d'Azur, jetant sur les tapis verts les billets qui lui brûlaient les mains, achetant tout à tour 3 voitures automobiles et 2 villas et dépensant sans aucun souci son lendenin. Grégoire Garbarou profita largement de cette générosité et réussit même, à un certain moment, à faire nourrir et héberger toute sa famille — 8 personnes — par son protecteur.

Elle ignorait il est vrai, d'où provenait la fortune de Duséhu qui lui avait affirmé avoir acheté et revendu successivement plusieurs fonds de commerce.

Depuis lors, la chance a tourné : Duséhu va comparaître devant le jury du Nord et son acte, accompli d'habitude au Havre, va être jugé en compagnie avec celui des Bouches-du-Rhône, le magasin de modiste que lui avait payé son généreux ami, ayant périé et sombré lui aussi.

Le scandale judiciaire de Bailleul

M. Brionval avait de singulières façons de rendre la justice

L'inculpation de forfaiture dont est frappé M. Brionval, juge de paix de Bailleul, fait peu à peu défilé les langues. Jusque-là, les magistrats ne s'étaient bornés qu'à de grandes difficultés pour remplir la mission qui leur était dévolue. Par suite, les bouches étaient closes, et on ne peut employer cette expression.

La justice de paix de Bailleul avait une certaine importance en raison de son domaine s'étendant aux deux cantons Nord-Est et Sud-Ouest.

Dépendant, il est à noter que, depuis 1929, le nombre des affaires civiles était en régression constante.

Un mauvais arrangement valait mieux pour le juge qu'un bon procès

Certain nombre de ces affaires qui pouvaient atteindre de très importants chiffres avaient été appelées en conciliation et le juge intervenait lui-même directement auprès des parties pour obtenir un arrangement amiable qui se soldait, nous assure-t-on, par une gratification ou un avantage quelconque.

Bien entendu, aucun jugement n'était rendu dans ces tractations irrégulières. Cette suppression d'affaires inscrites au rôle ne manquait pas d'indigner certains officiers ministériels et hommes d'affaires de la région d'Alsace, et tel point que ces derniers durent prendre le parti de ne plus se rendre à Bailleul.

Enquêtes et déplacements
Mais on cite par contre un chiffre très important d'enquêtes sur les accidents de travail au cours de l'année écoulée. Il dépassait 80.

Alors qu'un général une enquête était effectuée, en cas d'insécurité totale ou partielle de travail, suivant les indications médicales, le juge de paix de Bailleul oubliait de faire passer les renseignements qui entraîneraient une incapacité de 2 jours seulement.

On se rendit un jour à Nieppe pour un doigt blessé et le coût du déplacement s'élevait à 60 francs. Cet exemple fut réitéré maintes fois.

On est fondé à croire que certains juges délégués n'auraient pas été également délégués lors de conciliation ou de jugement, pourraient faire rappeler les affaires en justice.

Ceci n'est qu'une probabilité, mais lorsqu'on sait que nombre de cadeaux : tableaux, objets divers, volailles, étaient gracieusement offerts au juge par certains plaideurs en cause, on peut croire à de déconcertantes certitudes.

Les inculpés comparaitront en Cour d'assises

Les faits de conculsion et de forfaiture reprochés à M. Brionval sont qualifiés crimes et punis de réclusion par l'article 174 du code pénal.

Le nommé ou greffier enregistra une peine de 2 à 5 ans de réclusion et un prononcé d'interdiction de séjour.

On croit à la Cour d'appel de Douai, que l'instruction judiciaire ne durera pas plus de six semaines.

Le dossier sera ensuite transmis à la Cour de Cassation en vue de la prononciation des peines, s'il y a lieu, devant une Cour d'assises autre que celle du Nord et du Pas-de-Calais. M. Brionval a été en effet jugé de paix au Pas-de-Calais.

On croit à la Cour d'appel de Douai, que l'instruction judiciaire ne durera pas plus de six semaines.

Le dossier sera ensuite transmis à la Cour de Cassation en vue de la prononciation des peines, s'il y a lieu, devant une Cour d'assises autre que celle du Nord et du Pas-de-Calais. M. Brionval a été en effet jugé de paix au Pas-de-Calais.

On croit à la Cour d'appel de Douai, que l'instruction judiciaire ne durera pas plus de six semaines.

Le dossier sera ensuite transmis à la Cour de Cassation en vue de la prononciation des peines, s'il y a lieu, devant une Cour d'assises autre que celle du Nord et du Pas-de-Calais. M. Brionval a été en effet jugé de paix au Pas-de-Calais.

On croit à la Cour d'appel de Douai, que l'instruction judiciaire ne durera pas plus de six semaines.

Le procès de Hauptmann

Des témoins mystérieux débarquent à New-York

New-York, 16 janvier. — L'audience de mercredi n'a pas attiré autour du Tribunal de Fiemington la grande foule habituelle. Il fait, il est vrai, un froid extrêmement vil et les curieux manifestent peu d'empressement à faire la queue devant l'entrée du public.

On entend tout d'abord M. Trell, expert graphologique. Le témoin est moins affirmatif que son collègue, M. Colborne, qui, on se le rappelle, n'avait pas hésité à reconnaître dans la lettre de rappon l'écriture de Hauptmann. Il conclut néanmoins à une similitude « troublante » entre les deux écritures.

En entendant ces mots, Hauptmann rougit fortement.

L'avocat général en profite pour affirmer que l'accusé s'est démasqué en essayant de contrefaire son écriture lorsqu'on le contraignit, après son arrestation, à tracer quelques lignes de sa main.

L'audience s'achève d'une manière assez morne par un exposé technique de l'expert.

Mais voici que l'intérêt du procès rebondit. On annonce, en effet, que trois mystérieux témoins, cités par M. Trell, avocat de la défense viennent de débarquer à New-York. Tiennent-ils la clef du mystère d'Hopewell?

En vue des grands travaux dans le Nord et l'Est

La loi du 17 avril 1919 concernant les dommages de guerre stipulait notamment : « Les frais supplémentaires de reconnaissance qui n'auraient pas été attribués, dans les conditions déterminées par la loi de finances, attribués à la commune pour être employés au profit des régions sinistrées ».

On sait que les frais supplémentaires représentant la différence entre la valeur 1914 et celle de remplacement n'étaient attribués aux sinistrés que lorsqu'il y avait un rempli.

On évalue à environ un milliard le montant des frais supplémentaires qui n'ont pas été payés. De ce fait, les régions sinistrées se trouvent déshéritées de l'Etat.

Une demande de mise en faillite contre deux employés

Le Tribunal de Commerce de Saint-Omer a été saisi par les syndics de la faillite de la banque Cammas-Masset et Cie, d'une demande de mise en faillite contre deux employés qui, ayant fait défaut, sont débiteurs de 1024 et 1044, étaient débiteurs à la fermeture de la banque, de 540.000 frs et 230.000 frs.

M. Alfred Lacourt, député du Nord, est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold

M. Alfred Lacourt, député du Nord, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Cette distinction lui est conférée par le Gouvernement belge en reconnaissance de l'intérêt que M. Alfred Lacourt n'a cessé de manifester aux ouvriers belges.

Une femme assassinée à Dijon avait gagné un million à la Loterie avec trois de ses amis

Dijon, 16 janvier. — M^{me} Calvet, dont on a retrouvé le cadavre avenue Victor-Hugo, a été assassinée.

M. Dallery, le juge d'instruction qui instruit l'affaire, a entendu le fils et le gendre de la malheureuse femme : MM. Louis Calvet, tailleur, 23, rue Fructidor, à Chalon-sur-Saône, et Alex Diderot, inspecteur général d'assurances, 10, rue Clément, à Reims.

Ceux-ci ont déclaré que M^{me} Calvet était divorcée depuis longtemps et que son mari avait disparu. Ils ajoutèrent que la victime avait gagné, il y a quelque temps, un million à la Loterie nationale en compagnie de trois autres personnes.

D'après le nombreux courrier, qui a été déposé, on a pu établir que M^{me} Calvet avait de nombreuses dettes.

D'autre part, le médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie du cadavre, a relevé des ecchymoses au cou et des marques de traumatismes violents à la tête causées par un instrument contondant.

Un vieux matelot de Petit-Fort-Philippe est nommé chevalier de la Légion d'honneur

M. Jean-Baptiste Gens

Le matelot Jean-Baptiste Gens, de Petit-Fort-Philippe, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Agé de 81 ans, M. Jean-Baptiste Gens a commencé à naviguer à l'âge de 8 ans; il fit d'abord vingt-six campagnes en Islande. Alors qu'il était matelot à bord de la goélette « Pri-méteux ».

Actuellement, et malgré son grand âge, il assure encore le passage en canot entre Grand-Fort-Philippe et Petit-Fort-Philippe.

En juste récompense de ses services, M. Jean-Baptiste Gens est déjà titulaire de la médaille du Mérite maritime, de la médaille de la Société nationale d'assurance, de la médaille de dévouement du ministère de la Marine, de la médaille d'honneur de la Marine marchande, de la croix de la Société des Sauveteurs du Nord, de la croix de la Société des Sauveteurs du Nord, de la croix de la Société des Sauveteurs du Nord.

La croix de la Légion d'honneur vient couronner ces belles distinctions dues aux grandes qualités de ce brave marin.

LA GRÈVE DES ACIÉRIES DE TRITH-SAINT-LÉGER

Un machiniste est malmené par les grévistes

Vers 22 h. 30, M. Gaston Bouderville, âgé de 48 ans, l'un des trois machinistes qui continuent à assurer le service aux Forges et Acieries de Trith-Saint-Léger.

On l'avait averti qu'on l'empêcherait de continuer à travailler à même en le tuant si c'était nécessaire.

Vingt-cinq à trente grévistes l'accompagnèrent la nuit. Il reçut en plein visage des coups de tuyau de plomb et de coup de canne. Celle-ci se brisa et la gendarmerie le retrouva.

Le Conseil municipal de Marly vote 2.000 francs pour les chômeurs des Forges et Acieries

La commune de Marly-les-Bains (5.075 habitants) compte, en chiffre rond, 500 chômeurs. C'est une somme d'argent considérable de chômage présent sur son budget.

Néanmoins, au cours d'une réunion tenue mardi soir, le Conseil a voté un secours de deux mille francs en faveur des grévistes des Forges et Acieries du Nord et de l'Est.

AU COMICE AGRICOLE DE LILLE

Les membres du Comice agricole de l'arrondissement de Lille ont tenu hier leur première réunion de l'année.

Avant cette réunion, ils se rendirent à l'église Saint-Maurice pour assister au service funèbre célébré à la mémoire de leurs collègues défunts. A l'évangile, Mgr Virieux, doyen, félicita les membres du Comice de leur fidélité au souvenir de leurs camarades, puis il dit son espoir de voir la situation de l'agriculture s'améliorer bientôt.

L'assistance se rendit ensuite au Palais de la Bourse.

M. M. Guilbaud, fit le tableau de tous les événements qui ont marqué l'année écoulée dans le sein du Comice, puis annonça la projection sur l'écran d'un film sur l'électricité à la ferme. Ce film montra combien l'électricité, par ses applications, rendait de services aux fermiers et était une source d'économies en même temps qu'elle contribuait à diminuer le prix de revient des produits agricoles.

Le développement de ce progrès dans la ferme allégera la peine des hommes. C'est là la conclusion qu'on peut tirer de ce film extrêmement instructif.

M. Guilbaud remercia le secrétaire de l'Office agricole à Lille, pour l'envoi de ce projet de projection, puis il invita ses collègues à électriciser leurs installations pour leur plus grand profit.

Les fermiers qui ont fait installer l'électricité dans leur exploitation ont montré leur satisfaction, ajouta M. Guilbaud, qui donna ensuite le résultat du scrutin ouvert au début de la séance pour le renouvellement du bureau.

M. Henri Damesmay, devant le succès obtenu par la projection du film, proposa que le Comice présentât à la prochaine réunion de février un film sur l'électricité. M. Guilbaud accepta volontiers cette proposition.

Dernière Heure

Des réfugiés serbes sont arrivés à Forbach

Forbach, 16 janvier. — Mercredi matin, une centaine de réfugiés serbes sont arrivés à Forbach, portant sur leur dos trois sacs remplis de provisions. Ils venaient de Banská, petite localité au delà de la frontière, où ils avaient survécu à la nuit à travers les forêts dans la neige. En arrivant à Forbach, on leur a offert à chacun un morceau de pain et un verre de café.

Environ cent cinquante autres réfugiés sont arrivés dans la journée à Forbach, mais une centaine ont été immédiatement renvoyés, leurs papiers n'étant pas en règle.

Les entreprises industrielles à proximité des frontières

Paris, 16 janvier. — La Commission de l'armée a adopté le texte de la proposition de loi du général Dubouche, rapportée par M. Jacquemont et qui réglemente l'installation d'entreprises industrielles à proximité des frontières.

Aux termes de cette proposition, la construction, l'ouverture, la vente et l'exploitation de tout établissement industriel dans un rayon de 50 kilomètres des limites territoriales des frontières sont subordonnés à l'autorisation du Gouvernement. Cette autorisation sera accordée, par décret, contre la signature des ministres de la Guerre et du Commerce.

La Commission a adopté cette disposition et les dispositions s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 1935. Elle a donné mandat au rapporteur d'invoquer le Gouvernement à déposer un texte réglementant de façon plus rigoureuse la surveillance des entreprises industrielles et commerciales dans les zones frontalières.

Le décret-loi sur les pensions civiles et militaires est repoussé par la Commission des Pensions

Paris, 16 janvier. — La Commission des pensions a examiné le projet de loi portant ratification du décret relatif au régime des pensions civiles et militaires.

A l'unanimité elle a décidé de renvoyer la ratification de ce décret-loi et elle a donné mandat à son rapporteur, M. Massé de faire dans une prochaine séance un exposé d'un nouveau texte sur lequel elle aura à se prononcer définitivement.

La Commission a reçu, précédemment par M. Henri Tasso, une délégation de la Fédération des vieillards français de 1897 à 1899 qui a insisté vivement auprès d'elle pour le vote rapide de la proposition de résolution tendant à la création de la carte des vieillards français.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL ASSOCIATION
L'équipe du Nord rencontrera l'équipe allemande de l'Ouest à Duisbourg, le 1^{er} mai

Des pourparlers très avancés sont en cours entre les dirigeants de la Ligue du Nord et ceux de la Ligue allemande de l'Ouest. Il est probable que le 1^{er} mai, une équipe d'élite du « Duisbourg » pour rencontrer une équipe de l'Allemagne de l'Ouest.

On se souvient que les Allemands sont venus l'an dernier à Lille. Pour cette occasion déjà, une rencontre avait été conclue qui opposerait l'équipe de l'Allemagne de l'Ouest à celle du Nord, sur un terrain nordiste.

Renseignements commerciaux

COTONS
LIVERPOOL, 16 janvier.
Importations, 857; Amérique, balles 9; Brésilien, balles 9; Egyptien, balles 6.

CHANGES A L'ETRANGER
Londres: Par Paris, 142,30; par Bruxelles, 209,10; par New-York, 0/16, 0/16; Parité à court terme, 0/16, 0/16.

REVUE DU MARCHÉ DE NEW-YORK
New-York, 16 janvier. — Wall-Street a retrouvé aujourd'hui le calme en ce qui concerne les nouvelles. On croit que la situation des affaires est satisfaisante, mais les spéculations sont toujours très actives.

Une mort mystérieuse à Louvain

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, on a trouvé, mort dans une chambre d'hôtel, un homme qui avait été identifié comme M. Louis Delys, 34 ans, 197, rue Anselme-Parmentier, à Louvain. Le cadavre avait été trouvé par une femme de chambre qui avait voulu le faire porter au bureau de police.

Une première enquête menée dans la chambre où le cadavre avait été découvert, n'a permis de relever aucune circonstance particulière. Le parquet de Louvain a été prévenu et il a ordonné l'ouverture d'une enquête et le commencement de la procédure pénale.